

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 1 de 16

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

#### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

E-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

# Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Règlement (CE) nº 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H331 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 1; H370

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) nº 1272/2008

# Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

méthanol

Mention Danger

d'avertissement:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 2 de 16

## Pictogrammes:







# Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301+H311+H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.2. Mélanges

# **Composants pertinents**

Nº CAS	Substance	Substance			
	Nº CE	Nº Index	N° Index N° REACH		
	Classification (Règleme	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)			
67-56-1	méthanol				
	200-659-6	603-001-00-X	01-2119433307-44		
	Flam. Liq. 2, Acute Tox	a. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT	SE 1; H225 H331 H311 H301 H370		
64-19-7	acide acétique			10 - < 15 %	
	200-580-7	607-002-00-6	01-2119475328-30		
	Flam. Liq. 3, Skin Corr. 1A; H226 H314				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

# Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité			
	Limites de con	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA				
67-56-1	200-659-6	méthanol	85 - < 90 %			
	par inhalation: CL50 = 128,2 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: DL50 = 6000 mg/kg STOT SE 1; H370: >= 10 - 100 STOT SE 2; H371: >= 3 - < 10					
64-19-7	1-19-7 200-580-7 acide acétique		10 - < 15 %			
	par inhalation: CL50 = 11,4 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 3310 mg/kg Skin Corr. 1A; H314: >= 90 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - < 90 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - < 25					

#### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0.1 % (w/w ), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 3 de 16

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des mesures de premiers secours

## Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

## Après contact avec les yeux

Après contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Consulter un ophtalmologiste.

## Après ingestion

Veiller à un apport d'air frais.

Appeler immédiatement un médecin. Informations pour le médecin : Méthanol

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant, État semi-conscient

Vertiges, État narcotique

Excitation, Spasmes

État d'ivresse, Vomissement

Maux de tête, Gêne oculaire

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# 5.1. Moyens d'extinction

# Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre d'extinction.

# Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides combustibles

Facilement inflammable.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Veiller au retour de flamme.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

# 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 4 de 16

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

#### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

#### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

# Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

# Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 5 de 16

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

#### Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
64-19-7	Acide acétique	10	25		VME (8 h)	
		20	50		VLE (15 min)	
67-56-1	Méthanol	200	260		VME (8 h)	
		1000	1300		VLE (15 min)	



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 6 de 16

# Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

Nº CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite		Moment de prélèvement
67-56-1	Méthanol; Alcool méthylique	Méthanol	15 mg/l	Urine	en fin de poste

# Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation					
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur		
67-56-1	méthanol					
Consommateu	ır DNEL, aigu	par inhalation	systémique	50 mg/m³		
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	260 mg/m³		
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	systémique	260 mg/m³		
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	260 mg/m³		
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	260 mg/m³		
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	40 mg/kg p.c./jour		
Salarié DNEL,	aigu	dermique	systémique	40 mg/kg p.c./jour		
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	50 mg/m³		
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par inhalation	local	50 mg/m³		
Consommateu	ır DNEL, aigu	par inhalation	local	50 mg/m³		
Consommateu	ır DNEL, à long terme	dermique	systémique	8 mg/kg p.c./jour		
Consommateu	ır DNEL, aigu	dermique	systémique	8 mg/kg p.c./jour		
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c./jour		
Consommateu	ır DNEL, aigu	par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c./jour		
64-19-7	acide acétique					
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	25 mg/m³		
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	25 mg/m³		
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par inhalation	local	25 mg/m³		
Consommateu	ır DNEL, aigu	par inhalation	local	25 mg/m³		



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 7 de 16

#### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation			
Milieu enviro	nnemental	Valeur		
67-56-1	6-1 méthanol			
Eau douce		20,8 mg/l		
Eau douce (	rejets discontinus)	1540 mg/l		
Eau de mer		2,08 mg/l		
Sédiment d'e	eau douce	77 mg/kg		
Sédiment ma	arin	7,7 mg/kg		
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l		
Sol		100 mg/kg		
64-19-7	acide acétique	·		
Eau douce		3,058 mg/l		
Eau douce (	rejets discontinus)	30,58 mg/l		
Eau de mer	Eau de mer			
Sédiment d'eau douce		11,36 mg/kg		
Sédiment marin		1,136 mg/kg		
Micro-organi	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées			
Sol		0,47 mg/kg		

## 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 897 Butoject®

Matériel recommandé: Caoutchouc butyle 0,3 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 890 Vitoject® Matériel recommandé: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 120 min



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 8 de 16

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

#### Protection de la peau

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

#### **Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

# Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.

Danger d'explosion

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: limpide
Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Point d'éclair: <21 °C

Température d'auto-inflammation:
Température de décomposition:
pH-Valeur:
Viscosité cinématique:
hydrosolubilité:

Aucune donnée disponible
non déterminé
non déterminé
très soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

La vitesse de dissolution:

Coefficient de partage n-octanol/eau:

La stabilité de la dispersion:

Pression de vapeur:

Pression de vapeur:

Densité:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

O,822 g/cm³



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 9 de 16

Densité relative:

Densité apparente:

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

non déterminé

Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Combustion entretenue: Combustion auto-entretenue

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes non déterminé

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Épreuve de séparation du solvant:

Teneur en solvant:

Teneur en corps solides:

Teneur en corps solides:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible

(à °C)

Durée d'écoulement: non déterminé

Information supplémentaire

non déterminé

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Facilement inflammable.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

# 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant, Oxydes d'azote (NOx), Chlorate de potassium, Peroxydes, par exemple, peroxyde d'hydrogène, Acide nitrique, Acide sulfurique, , Halogénure d'acides, Anhydride acétique, Anhydride maléique, Agent réducteur, Acide, Brome, Chlore, Chloroforme, Fluor, Métaux alcalins, Métal alcalino terreux; Danger d'explosion avec : Oxydants, acide perchlorique, perchlorates, sels d'oxacides halogènés, chrome(VI) oxyde, halogène oxydes, azote oxydes, oxydes non métalliques, mélange sulfochromique, chlorates, hydrures, zinc diéthyle, halogènes, magnésium en poudre, hydrogène peroxyde, Acide nitrique, acide sulfurique, acide permanganique, hypochlorite de sodium Réactions exothermiques avec : halogénures d'acides, Anhydrides d'acide, Agents réducteurs, acides, Brome, Chlore, Chloroforme, magnésium, tétrachlorométhane, Chlorure cyanurique Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Fluor, Oxydes de phosphore, Raney-Nickel Dégagement de gaz ou de vapeurs dangereux avec : Métaux alcalino-terreux, Métaux alcalins

## 10.4. Conditions à éviter

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 10 de 16

d'inflammation. Ne pas fumer.

## 10.5. Matières incompatibles

Articles en plastique

7ind

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

#### Toxicité aiguë

Toxique en cas d'ingestion.

Toxique par contact cutané.

Toxique par inhalation.

Irritation des voix respiratoires

#### ETAmél calculé

ATE (orale) 115,4 mg/kg; ATE (cutanée) 346,3 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 3,460 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 0,5770 mg/l

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol					
	orale	DL50 mg/kg	6000	Singe	Amer J Ophthalmol 40: 76-83 (cited in DG	Determination of the acute toxicity of t
	cutanée	ATE mg/kg	300			
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	128,2	Rat	Study report (1980)	Study performed according to internal co
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l			
64-19-7	acide acétique					
	orale	DL50 mg/kg	3310	Rat	J Ind Hyg Toxicol, Vol 23, PP 78-82 (194	The sodium salt of acetic acid was admin
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	11,4 mg/l	Rat	Study report (1980)	OECD Guideline 403

# Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

# Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Risque avéré d'effets graves pour les organes. (méthanol) (yeux)



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 11 de 16

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

## Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### **Autres informations**

Irritation des voix respiratoires

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Organes concernés:

Lésions du foie et des reins

yeux

coeur

Lésion irréversible du nerf optique.

#### Information supplémentaire

Irritant, État semi-conscient, Vertiges, État narcotique, Excitation, Spasmes, État d'ivresse, Vomissement,

Maux de tête, Gêne oculaire

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Les symptômes peuvent être retardés.

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

# 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 12 de 16

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	15400	96 h	Lepomis macrochirus	Bulletin of Environmental Contamination	other: EPA-660/3-75-00 9, 1975
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 22000 mg/l	ca.	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Ecotoxicology and Environmental Safety 7	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 10000	48 h	Daphnia magna	Water Research 23(4): 495-499 (1989)	other: DIN 38412 Teil 11
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	446,7	28 d	Pimephales promelas	SAR and QSAR in Environmental Research,	Calculation performed with ECOSAR
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	208 mg/l	21 d	Daphnia magna	OECD QSAR Toolbox Report (2013)	Toxicity of the target chemical is predi
64-19-7	acide acétique						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 1000	96 h	Oncorhynchus mykiss	Study report (2005)	other: SOP E257
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 1000	72 h	Skeletonema costatum	Study report (2005)	ISO 10253
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 1000	48 h	Daphnia magna	Study report (1990)	OECD Guideline 202

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
67-56-1	méthanol	-0,77
64-19-7	acide acétique	-0,17

#### **FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
67-56-1	méthanol	1	Cyprinus carpio	Comparative Biochemi
64-19-7	acide acétique	3,16	fish	Environ. Toxicol. Ch

## 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

# 12.7. Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 13 de 16

## Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport	torroctro	(ADR/RID)	
Transport	terrestre	(AUR/RIU)	

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3286

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A. (méthanol,

transport de l'ONU: acide acétique)

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 3+6.1+8 Code de classement: **FTC** Dispositions spéciales: 274 Quantité limitée (LQ): 1 L Quantité exceptée: E2 Catégorie de transport: 2 Nº danger: 368 Code de restriction concernant les D/F

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3286

d'identification:

**14.2. Désignation officielle de**LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A. (méthanol,

transport de l'ONU: acide acétique)

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:3+6.1+8Code de classement:FTCDispositions spéciales:274 802Quantité limitée (LQ):1 LQuantité exceptée:E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3286

d'identification:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 14 de 16

14.2. Désignation officielle de FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, CORROSIVE, N.O.S. (methanol, acetic

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 3+6.1/8
Dispositions spéciales: 274
Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité exceptée: E2
EmS: F-E. S-C

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3286

d'identification:

14.2. Désignation officielle de FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, CORROSIVE, N.O.S. (methanol, acetic

transport de l'ONU: acid
14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 3+6.1 8
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L
Passenger LQ: Y340
Quantité exceptée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 352
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 363
IATA-Quantité maximale (cargo): 5 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible. Toxique.

# 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII): Inscription 3, Inscription 40, Inscription 69

Indications relatives à la directive H2 TOXICITÉ AIGUË

2012/18/UE (SEVESO III):

Informations complémentaires: P5c

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les

femmes enceintes ou allaitant.

2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.

Classe risque aquatique (D):



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 15 de 16

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 8,9.12.

# Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquide inflammable Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Corr: Corrosion cutanée Skin Irrit: Irritation cutanée Eye Irrit: Irritation oculaire

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

## Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

- incomount in the month in go	
Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 3; H301	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H311	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H331	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 1; H370	Méthode de calcul

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H301 Toxique en cas d'ingestion.

H301+H311+H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

# Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette

Date d'impression: 30.11.2023



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Noir amido 10B, solution R g/l R dans l'acide acétique/du méthanol volumétrique 10: 90 mélangé réact

Date de révision: 30.11.2023 Code du produit: 21428 Page 16 de 16

fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)